

**NOTE N°002/VG A.Hi/2017 DU 02 FEVRIER 2017
AUX BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS**

Objet : Mécanisme d'encadrement des importations de véhicules par les entreprises pour propre compte.

Il est porté à la connaissance des banques et établissements financiers que les autorités compétentes s'apprêtent à mettre en place un nouveau mécanisme d'encadrement des importations de véhicules par les entreprises pour propre compte.

Dans l'attente de la mise en place de ce mécanisme, les banques et les établissements financiers sont invités à geler, à compter du 02 février 2017, toute domiciliation de ce type d'importation.

Messieurs les présidents directeurs généraux et les directeurs généraux des banques et établissements financiers sont priés de veiller à une application rigoureuse de la présente note.

**Le Vice-Gouverneur
Ammar HIOUANI**